

VERS L'INDEPENDANCE ? LA QUESTION DU STATUT DU KOSOVO

Muhamedin Kullashi

Maître de conférences à l'Université de Paris 8

La question du statut du Kosovo s'est posée de façon aiguë au début des années 1990 au commencement du processus d'éclatement de la Yougoslavie. Mise entre parenthèse durant les guerres en Croatie et en Bosnie, elle ressurgit en 1999, après l'intervention de l'OTAN contre la Serbie, le retrait des troupes serbes du Kosovo et l'instauration du protectorat à la suite de la résolution 1244 de l'ONU. Les ambiguïtés de cette dernière concernant le cadre juridique (yougoslave, kosovar ou international) dans lequel devraient désormais fonctionner les institutions du Kosovo, reflétaient les hésitations et les oscillations des grandes puissances sur son statut final.

L'indépendance, réclamée de façon plébiscitaire en septembre 1999 par les Albanais du Kosovo (soit 90% de la population) est soutenue et présentée comme légitime par de nombreux analystes indépendants occidentaux (dont Roy Gutman, Noël Malcolm, André Fontaine, Paul Garde, Jacques Rupnik, Morton Abramovic, Janusz Bugajski, etc.), ainsi que par plusieurs associations de la société civile serbe (dont le Comité Helsinki de la Serbie et le Fonds pour le Droit Humanitaire) et des personnalités politiques en vue, dont Goran Svilanovic, l'ex-ministre des Affaires étrangères, et les deux ex-vice Premier ministres, Cedomir Jovanovic et Zarko Korac.



Or cette revendication a provoqué des divisions au sein des puissances ayant décidé de l'intervention militaire à l'encontre de la Serbie en 1999, qui aboutirent à un nouvel ajournement de la décision sur le statut du Kosovo. Ces atermoiements ont eu des effets négatifs non seulement au Kosovo mais également dans l'ensemble de la région.

- a) chez la majorité albanaise (90%) de la population du Kosovo, ils ont produit un sentiment de profonde insécurité et d'angoisse par rapport à leur avenir politique, le rétablissement éventuel d'une domination de la Serbie sur le Kosovo n'étant pas exclu.
- b) l'incertitude autour du statut pousse la minorité serbe du Kosovo et en particulier ses représentants politiques, à envisager la solution de ses problèmes politiques et économiques par le retour du Kosovo sous l'égide de l'Etat serbe. Il s'agit là de l'une des raisons du refus des Serbes d'intégrer les nouvelles institutions fondées par l'ONU, l'autre raison résidant dans les exactions et pressions que subissent les Serbes de la part des extrémistes albanais.
- c) l'absence d'une position claire des grandes puissances sur le statut du Kosovo offre, à la classe politique de Serbie, l'opportunité de nouvelles manipulations, pour les besoins de politique intérieure et extérieure, de la question du Kosovo, lourde d'un héritage de conflits sanglants.

ETAT DES LIEUX A LA VEILLE DES NEGOCIATIONS

L'indétermination du statut du Kosovo a contribué à aggraver ses problèmes sociaux et politiques. La communauté internationale et les organismes de l'ONU ont fait des efforts considérables pour reconstruire ce pays ravagé, non seulement par la guerre de 1989-1999, mais aussi par la politique de terreur de Milosevic, qui avait bloqué toute possibilité de développement économique, une décennie durant. L'UE a investi, pour sa part, en six ans, autour de 2.3 milliards d'euros dans la reconstruction du Kosovo¹. Cependant, c'est justement l'absence d'un statut étatique qui a empêché le Kosovo d'avoir accès aux instances financières internationales (la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international). Le Kosovo a le taux de chômage le plus élevé d'Europe - soit 60% de la population. La majorité des chômeurs, 63%, ont moins de 30 ans. Le Kosovo compte aujourd'hui plus de 350.000 élèves et étudiants qui vont bientôt s'ajouter aux

¹ Early Warning Report, juin 2005, UNDP-Riinvest.

nombreux demandeurs d'emplois. Selon les dernières estimations du FMI, le Kosovo est le seul pays en Europe, dont la croissance du PIB en 2005 sera négative (-0,5 %)².

D'un point de vue économique, le statut indéterminé du Kosovo a découragé les investisseurs étrangers d'autant plus qu'il bloquait le processus de privatisation des ex-entreprises « sociales » ou étatiques (environ 600). Le fait que depuis 1999 le Kosovo vive avec des coupures quotidiennes d'électricité alors que, dans les années 1970 et 1980, il exportait plus de la moitié de sa production d'énergie électrique reflète une situation économique et plus particulièrement énergétique paradoxale.

Un autre paradoxe relatif à la situation actuelle du Kosovo est l'isolement politique et culturel relatif dans laquelle se trouve le pays. Avant 1999, ses représentants étaient accueillis par les chancelleries des grandes puissances et par diverses instances internationales. Par contre, depuis l'instauration des nouvelles institutions (une présidence, un gouvernement, un Parlement) élues sous l'égide de l'ONU en 1999, les représentants politiques du Kosovo n'ont guère accès - sauf exception - aux chancelleries et aux instances internationales dans lesquelles ont lieu périodiquement les débats sur la situation du Kosovo. Cette absence d'accès aux instances internationales se ressent également dans le domaine de l'enseignement et de la culture. Ainsi, le Kosovo est le seul pays en Europe qui n'a pas été admis dans le processus de la charte de Bologne qui vise à bâtir un espace européen de l'enseignement supérieur, malgré ses efforts de réformes dans ce domaine. Ses étudiants ne peuvent bénéficier de nombreux programmes européens d'enseignement et de recherche.

Le Kosovo se trouve donc pris dans un cercle vicieux : depuis six ans, les responsables de l'Union Européenne ont défini des standards politiques, économiques et juridiques assez exigeants, conditions nécessaires à l'ouverture des négociations sur le statut final. Mais, dans le même temps, il se trouve privé de l'accès aux moyens permettant la réalisation de ces standards. Par ailleurs, les nombreux défauts des nouvelles institutions ainsi que la corruption et l'irresponsabilité des dirigeants ne constituent pas des facteurs susceptibles de faciliter le processus.

² Ibid.

Cette situation d'ensemble ne va pas aider à surmonter les tensions interethniques, héritées en particulier de la politique de haine et de destruction massive menée par le régime de Milosevic au Kosovo.

La crise sociale et politique qui sévit au Kosovo a abouti à l'explosion de violence des 17 et 18 mars 2004. Cette violence prit une tournure ethnique : les frustrations et l'absence de perspective des jeunes furent détournées par les extrémistes albanais et orientées contre les Serbes. En deux jours, des centaines de maisons et une trentaine d'églises serbes furent brûlées. Cette violence ethnique montra autant les défaillances de la société politique et civile kosovare que celles des organismes internationaux.

Ce n'est malheureusement qu'après ces événements que les responsables de la communauté internationale vont évoquer la nécessité de l'ouverture des négociations sur le statut du Kosovo.

Début 2005, les représentants de l'Union européenne et des Etats-Unis décidèrent d'ouvrir cette question par un processus de négociations entre les représentants politiques du Kosovo et ceux de la Serbie. Ils définirent leur position préliminaire par défaut, en excluant explicitement trois options : pas de retour à la situation avant 1999, pas de partage du Kosovo et pas de rattachement du Kosovo à un des pays de la région. Cette prise de position eût le mérite d'apporter une clarification élémentaire en écartant au moins quelques incertitudes.

Cette même année, les deux organismes internationaux prestigieux, qui suivent de près la situation dans les Balkans, International Crisis Group et la Commission Internationale pour les Balkans, qui réunit des experts et des politiques de renom, développent dans leur rapport annuel un argumentaire favorable à une indépendance conditionnelle et graduelle du Kosovo. La condition principale concerne la défense des droits de l'homme et la sécurité de la minorité serbe en particulier, et prévoit le maintien d'une présence armée et civile internationale. Cette dernière doit soutenir les efforts de démocratisation et de développement du Kosovo, ainsi que contribuer à la paix et à la stabilité de la région.

Les représentants de l'UE et ceux des Etats-Unis, qui ont pris la charge de l'organisation des négociations, affichent une position plutôt neutre et préconisent que la solution du problème du statut du Kosovo devrait être le résultat d'un compromis entre Prishtina et Belgrade. Les dirigeants politiques du Kosovo insistent sur l'indépendance comme revendication alors que ceux de la Serbie rejettent cette option et proposent une

solution de compromis, que résume la formule « plus que de l'autonomie, moins que de l'indépendance ».

Les réserves ou l'opposition à l'endroit de l'option de l'indépendance du Kosovo, sont formulées à partir des différentes positions politiques, étayées par divers arguments et défendues pour diverses motivations géopolitiques. Nous nous proposons d'examiner quelques-uns des arguments avancés, soit par la classe politique de Belgrade, soit par les cercles politiques et diplomatiques européens.

LE KOSOVO ETAIT-IL PARTIE INTEGRANTE DE LA SERBIE ?

Un des arguments les plus fréquemment invoqués contre l'accession à l'indépendance du Kosovo est celui de l'intangibilité des frontières. Il est étayé par un discours sur les risques provenant de l'ouverture « de la boîte de Pandore » et des effets de la « logique des dominos » qui risqueraient de provoquer une nouvelle fragmentation des Balkans. Cet argument fait abstraction d'un nombre important d'éléments relatifs à un contexte politique particulier : celui de l'ex-Yougoslavie et des événements dramatiques qui ont marqué les deux dernières décennies de son histoire.

En effet, les frontières de la Yougoslavie, qui seule était reconnue comme sujet de droit international, ont été déjà changées, par sa dissolution, à partir de 1991. L'ouverture de la boîte de Pandore a donc déjà eu lieu. La Slovénie, la Croatie, la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine ont proclamé leur indépendance en 1991 et 1992, à la suite des référendums et à l'appui de certains paragraphes de la Constitution yougoslave, qui reconnaissait aux républiques le droit à l'autodétermination jusqu'à la sécession, sans préciser pour autant la procédure de cette sécession. La communauté internationale a reconnu les nouveaux Etats issus de la décomposition de la Fédération yougoslave, à l'appui autant des critères juridiques et constitutionnels que des appréciations politiques, fondées sur l'analyse des événements dramatiques.

Mais, le Kosovo, unité fédérale « savezna jedinica », avait, à part le nom, le même statut que ces républiques : par sa structure (un Parlement, une présidence, un gouvernement, un territoire défini) et par les prérogatives dont il jouissait, à l'image du droit de veto sur tous les projets de lois au Parlement fédéral. Dans ce contexte, il importe de rappeler que la représentation du Kosovo comme partie intégrante de la

Serbie relève davantage de la mythologie politique que des faits historiques. Il suffit de lire le statut du Kosovo dans la Constitution de 1974, qui servit de base pour la reconnaissance des nouveaux Etats. La suppression de ce statut en 1990 a été qualifiée par certains analystes comme une annexion du Kosovo par la Serbie et comme la mort juridique de la Yougoslavie, annonçant sa mort de fait à travers les guerres sanglantes. De manière analogue, les Albanais du Kosovo se prononcèrent pour l'indépendance par référendum en septembre 1991. Mais surtout, le Kosovo a connu de la part de l'Etat serbe, en particulier durant les deux dernières décennies, une terreur systématique³ qui a débouché en 1999 sur un « nettoyage ethnique » et sur la déportation de 900.000 Albanais en dehors de ses frontières.

Les réflexions sur la question du statut du Kosovo aujourd'hui, ne peuvent faire l'économie de ces faits et réalités politiques. L'indépendance du Kosovo ne provoquera pas l'ouverture de la boîte de Pandore, car cette question fait partie du début et de la fin de la décomposition de la Yougoslavie en ses composantes fédérales.

Un autre argument, opposé à l'indépendance du Kosovo, invoque les risques de déstabilisation de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine. Dans le premier cas, le risque résiderait dans le fait que la République serbe de Bosnie puisse demander son rattachement à la Serbie. Cet argument, qui est utilisé comme moyen de chantage par les dirigeants de Belgrade, a le défaut de faire abstraction d'éléments cruciaux pour une appréciation politique, en mettant sur le même plan les statuts et les situations du Kosovo et celles de la République serbe de Bosnie. Or, si le Kosovo était une unité légale de la Fédération yougoslave, la République serbe de Bosnie, quant à elle, est le produit des crimes massifs contre les populations civiles et le résultat d'une concession faite à Dayton, en 1995, à la politique de Milosevic et de ses colonels. Karadzic et Mladic, ses fondateurs, sont, qui plus est, recherchés par le TPIY. User des résultats de cette politique d'épuration ethnique et des concessions, déjà faites en faveur des Serbes, pour nier la volonté politique des Albanais du Kosovo, ne paraît pas être une politique bien judicieuse !

Selon de nombreux analystes, dont ceux d'International Crisis Groupe, l'indépendance du Kosovo n'aurait pas - à l'inverse de ce que suppose l'argument précité - de

³ Durant les années 1989-1991, sévit la campagne du « nettoyage ethnique » des institutions du Kosovo. Le régime de Milosevic licencie les Albanais de toutes les institutions de l'enseignement (400.000 élèves, étudiants et enseignants), de l'économie, de la santé, des médias, de la culture, du sport, des associations humanitaires, dont la Croix Rouge. Entre 1981 et 1988, plus de 22.000 Albanais furent condamnés à des peines pénales allant de 2 à 20 ans de prison, pour des activités politiques. Voir les rapports d'Amnesty International et de la Fédération Internationale d'Helsinki. Voir, également, l'article de l'auteur, « La production de la haine », in *Humanisme et haine*, L'Harmattan, 1998.

conséquences néfastes sur la stabilité de la Macédoine voisine. En effet, les partis politiques des Albanais de Macédoine, soutiennent depuis longtemps l'option de l'indépendance du Kosovo, et d'autre part, ils voient la réalisation des intérêts de la population albanaise de Macédoine dans le cadre des institutions de cette dernière. Les Accords d'Ohrid, qui stipulent une intégration plus importante des Albanais dans les institutions publiques, se présentent comme base importante de l'avenir de la Macédoine. Ce que les analystes redoutent, ce sont plutôt les risques qui pourraient naître pour la région du fait des frustrations des Albanais du Kosovo, suite à un rejet de l'indépendance.

Il est significatif que les dirigeants de la Bosnie-Herzégovine, comme ceux de Macédoine et du Monténégro rejettent l'argument utilisé par la classe politique de Belgrade et se disent prêts à accepter l'indépendance du Kosovo. Des déclarations similaires ont été faites également par les responsables politiques de la Slovénie et de la Croatie⁴.

VERS UNE NOUVELLE FEDERATION TRIPARTITE ?

Certains cercles politiques et diplomatiques européens, ou plutôt continentaux, envisageaient comme forme de solution de compromis l'intégration du Kosovo comme unité à l'Union actuelle de la Serbie et du Monténégro. Le Kosovo deviendrait le troisième membre de cette nouvelle fédération. L'avantage de cette formule résiderait dans le fait qu'elle empêcherait la fragmentation des Balkans et d'autre part qu'elle serait plus propice à préparer l'intégration de cette région des Balkans à l'Union européenne. Son inspirateur principal est Javier Solana, le commissaire pour les Affaires étrangères de l'UE. Cette formule, peut paraître assez attractive à première vue. Son défaut tient toutefois à son absence de viabilité. Cette option souffre d'un manque de réalisme politique et de l'absence d'une analyse approfondie des causes qui ont provoqué l'effondrement de la Yougoslavie fédérale. L'Union actuelle Serbie-Monténégro a été mise en place il y a trois ans déjà, à la suite d'un engagement obstiné de la diplomatie de l'UE. Et cependant, il est devenu évident qu'aucune instance de

⁴ A différentes occasions, le Premier ministre de la Macédoine, M. Buckovski, ainsi que le président Crvenkovski ont déclaré que l'indépendance du Kosovo n'aura pas de conséquences négatives pour la Macédoine. Le président de la Slovénie, Janez Drnovsek, a également soutenu l'option de l'indépendance comme une solution réaliste et inévitable. M. Kofi Anan a remercié M. Drnovsek de son engagement, par une lettre rendue publique en Slovénie, en décembre 2005.

cette Union forcée ne fonctionne aujourd'hui. Par contre, de nombreux politiques et journalistes (dont Teofil Pancic, Dejan Anastasijevic, etc.), aussi bien à Belgrade qu'à Podgorica, estiment que cette union imposée et inefficace bloque les préparatifs de ces deux républiques au processus d'intégration dans l'UE. Ainsi, les préparatifs pour le référendum, qui aura lieu vers mi-mai 2006, sur le statut du Monténégro sont déjà en cours. Dans ce contexte, l'option de l'intégration du Kosovo dans une telle structure non seulement ne peut résoudre aucun des problèmes qui font litige entre la Serbie et le Kosovo, mais promet plutôt de les compliquer. Les experts et les politiques qui soutiennent cette option montrent qu'ils ont oublié les principales caractéristiques du processus de décomposition de l'ex-Yougoslavie. Il aurait suffi d'examiner, même superficiellement, les circonstances dans lesquelles la Serbie avait supprimé - malgré les protestations de divers organismes internationaux - par un décret anticonstitutionnel et par un coup de force, le statut fédéral du Kosovo, en 1990, au moment où la Fédération yougoslave comptait huit membres. Les protestations n'ont pas empêché la Serbie de procéder à un nettoyage ethnique des institutions d'abord et ensuite du territoire du Kosovo. Cet examen pourrait aider les adhérents de cette option à comprendre pourquoi cette solution n'est pas viable et pourquoi elle n'est pas acceptable pour les Albanais du Kosovo.

La crainte de la fragmentation des Balkans, au moment où l'UE s'élargit en intégrant de nouveaux pays membres, peut paraître légitime si l'on fait abstraction de quelques faits politiques majeurs des dernières décennies. L'un d'eux, et non des moindres, est la désintégration, suite à l'épuisement de leurs possibilités structurelles, des trois grandes fédérations communistes, presque en même temps (l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie). Or, ce fait n'a empêché en rien l'intégration à l'UE des nouveaux Etats issus de ces structures fédérales (la Lettonie, l'Estonie, la Slovaquie, la Tchéquie, la Slovénie). Ainsi, persister à défendre des solutions qui tentent de ressouder de force les restes de structures fédérales mortes pour de bon, ne contribue pas au processus d'intégration des Balkans dans l'UE.

La proposition actuelle de la classe politique serbe « plus que de l'autonomie, moins que de l'indépendance » offre en fait comme compromis un statut moins favorable que celui dont jouissait le Kosovo sous la Constitution yougoslave de 1974. Cette proposition, qui vise à restaurer la domination serbe sur le Kosovo, est désuète et appartient à un passé révolu.

Le caractère paradoxal de la situation actuelle du Kosovo réside également dans le fait, que la Yougoslavie, fondée en 1918 par les élites politiques et intellectuelles des peuples slaves du sud, cesse d'exister à la suite des référendums, organisés vers la fin du siècle, dans les unités de cette Fédération. Demander aujourd'hui aux Albanais de rester dans une structure abandonnée par les autres peuples (actuellement celui du Monténégro), y compris ceux qui l'ont fondée, paraît d'autant plus aberrant que la population albanaise kosovare a été étrangère au projet yougoslave.

La formule de compromis préconisée par les représentants de l'UE et des Etats-Unis est loin d'être claire. Cette formule risque d'aboutir à des solutions bâtarde qui ne seront pas en mesure de dénouer ce nœud de la paix des Balkans.

Un des pièges réside dans l'option de partage du Kosovo, qui implique le rattachement du nord de Mitrovica à la Serbie. Cette option est préconisée par une partie des cercles politiques et diplomatiques d'Europe continentale, comme solution « juste », solution « sans vainqueurs ni perdants ». Mais, cette même option était prônée, durant des années en Serbie, par les élites intellectuelles - notamment au sein de l'Académie des Sciences et des Arts de la Serbie - qui se sont illustrées par le soutien apporté au projet de grande Serbie : une Serbie rassemblant tous les Serbes de l'ex-Yougoslavie au mépris des frontières des unités fédérales. La reconnaissance internationale des nouveaux Etats, issus de la décomposition de la Yougoslavie fédérale, est par contre passée par le respect des frontières de ces unités, tels qu'elles étaient définies par la Constitution de 1974. La solution du partage du Kosovo impliquerait donc le rejet des critères appliqués lors de la reconnaissance de la Croatie, de la Bosnie ou de la Macédoine.

Un des arguments invoqués pour légitimer l'option du partage du Kosovo, a été l'insécurité de la minorité serbe au sein d'un Etat indépendant du Kosovo. La question des droits de la minorité serbe est effectivement une question grave, vu les animosités interethniques qui continuent d'être présentes. Mais un partage ne résoudra pas cette question, car il y restera une minorité serbe dans la partie qui serait accordée aux Albanais du Kosovo. D'autre part, cette solution contiendrait d'autres dangers, dont celui du changement des frontières des pays limitrophes, nourrissant les ambitions séparatistes des Albanais au sud de la Serbie et de ceux de la Macédoine voisine.

Un compromis passant par « des compensations territoriales », ne semble donc pas constituer une solution au problème du statut du Kosovo. D'une part, le compromis entre

Serbes et Albanais sur la question du statut du Kosovo ne doit pas déboucher sur une solution qui menacerait la paix et la stabilité de la région. D'autre part, il ne doit pas être construit sur le présupposé d'une symétrie mécanique de la légitimité des revendications de la population du Kosovo et de celles de la classe politique de la Serbie, et ce pour deux raisons au moins :

- a) la revendication des Albanais porte sur le fait que le Kosovo puisse décider de son propre sort. Personne ne revendique le droit de décider du sort de la Serbie ! Les Albanais souhaitent avoir le droit d'être intégrés, en tant qu'Etat, aux instances internationales. Les sondages récents de l'UNDP et de Riinvest⁵ montrent que 87% des minorités non-serbes (les Roms, les Bosniaques, les Turcs, etc.) soutiennent l'indépendance. La classe politique de la Serbie demande par contre la restauration d'une forme de domination sur le Kosovo, à l'encontre la volonté politique de la majorité écrasante de sa population. Il s'agit là de deux revendications essentiellement différentes.
- b) On ne peut pas oublier le fait que ce n'est pas le Kosovo qui a attaqué la Serbie, mais au contraire la Serbie qui, après l'agression militaire de la Slovénie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, a entrepris une nouvelle guerre, en 1998, contre le Kosovo, ce qui eut pour effet de pousser la communauté internationale à intervenir militairement, non seulement pour des raisons humanitaires mais aussi pour des raisons politiques : faire cesser les agressions serbes contre ses voisins.

L'approche permettant de trouver une solution de compromis ne pourra écarter ces faits majeurs et leurs conséquences. Le compromis ne devra pas non plus entraver le potentiel de développement social, économique et culturel du Kosovo. En effet, depuis plusieurs années déjà les responsables de l'UE font régulièrement miroiter aux Kosovars « une perspective européenne », autrement dit la perspective d'une intégration à l'Union européenne. Or, l'UE n'a pour membres que des Etats reconnus internationalement. Cela vaut également pour l'ONU et d'autres instances internationales. Jusqu'à présent les Kosovars ont été frustrés de n'avoir pas accès à des organismes internationaux (économiques, politiques, de l'enseignement, de la culture) du fait de l'indétermination du statut du Kosovo. Cet isolement relatif actuel s'ajoute aux décennies d'isolement radical imposé par le régime serbe, à partir des années 1980. Or, pour pouvoir se

⁵ Early Warning Report, juin 2005, UNDP-Riinvest.

développer dans les domaines économique, social et politique, le Kosovo a besoin d'être reconnu en tant qu'Etat de la même façon que les autres unités fédérales de l'ex-Yougoslavie.

Un des obstacles à une solution politique viable pour le Kosovo réside dans les schémas de la politique étrangère de certains pays européens, notamment la France, envers les Balkans, hérités du début du XXe siècle et qui attribuent à la Serbie un rôle piémontais dans la région. Cette vision des choses a été sensible au cours de la décennie des conflits dans l'ex-Yougoslavie. Ils refont jour dans les débats actuels sur le statut du Kosovo et témoignent des difficultés pour l'UE à définir une politique commune étrangère qui ne serait pas otage des anciens jeux politiques des puissances européennes envers les Balkans.

Si certains diplomates et experts, voire journalistes, ont un faible pour l'argument « historique », fondé sur une mythologie politique du Kosovo comme « berceau du serbisme », ils se montrent, en même temps peu réceptifs à une analyse rationnelle de l'histoire politique du Kosovo⁶.

⁶ Bernard Kouchner, premier représentant spécial de l'ONU au Kosovo, dans son ouvrage *Les guerriers de la paix* (Paris, Grasset, 2004), souligne à diverses reprises les obstacles dressés par la diplomatie européenne et en particulier celle de la France à la mise en place de projets devant permettre la reconstruction des institutions d'un pays ravagé par la guerre. Ainsi, il évoque ses efforts pour organiser les premières élections municipales libres au Kosovo et les obstacles auxquels il doit faire face. Si, d'un côté, « les ambassadeurs du Conseil de sécurité avaient accepté les élections municipales sous la pression des Américains et des Anglais », d'un autre côté, « la diplomatie française était connue pour son hostilité à la tenue d'élections générales, qui lui paraissait un pas vers l'indépendance du Kosovo » (p.290). A la différence des diplomates, Jacques Chirac donna son appui à la tenue des élections, même si, en recevant Kouchner avant son départ pour le Kosovo, il lui a enjoint : « Rappelez-vous que nous voulons la justice pour les Kosovars, mais que nous demeurons les amis des Serbes » (p.46). Kouchner partant d'une analyse de la réalité kosovare s'oppose aux analyses des diplomates : il trouve nécessaire la mise en place d'un processus politique permettant l'instauration d'institutions démocratiques (p.291).

L'opposition d'une partie de la diplomatie française à la tenue des premières élections libres au Kosovo est significative de son attitude durant les dix années de conflits et de guerres en ex-Yougoslavie. Au mépris des réalités politiques du terrain, elle a pris une position, la plupart du temps, *a priori* favorable aux intérêts politiques de la Serbie. Sans tenir compte du fait déterminant de l'histoire politique récente des Balkans, qui veut que la Serbie ait mené en 7 ans quatre guerres d'agressions successives (contre la Slovénie et la Croatie en 1991-1993, contre la Bosnie en 1992-1995 et contre le Kosovo en 1998-99), avec toutes les conséquences qu'elles impliquaient, dont la moindre n'est pas le fait que la majorité des victimes (plus de 80%) était des civils. Cette position était fondée sur un schéma qui définissait la Serbie comme allié traditionnel de la France dans les Balkans. Le caractère obsolète de cette position se manifeste d'abord dans le fait qu'elle fait abstraction des changements politiques survenus dans cette partie des Balkans : lors de l'alliance avec la Serbie de la première Guerre mondiale, en 1918, se constitue la première Yougoslavie, composée de trois peuples reconnus (les Serbes, les Croates et les Slovènes) ; mais le changement le plus important sera la constitution de la deuxième Yougoslavie (en 1945), fédérale, fondée sur la reconnaissance de huit unités fédérées et sur la reconnaissance de la diversité culturelle et de la multi-ethnicité des peuples qui la composent. Paradoxalement, la diplomatie française, supposée empreinte de culture politique républicaine, a favorisé une perception mono-ethnique de la Yougoslavie fédérale.

Cette approche, résidu tenace d'une politique étrangère datant du début du XXe siècle, n'a heureusement pas été suivie par l'ensemble de la classe politique française. Durant, les conflits en ex-Yougoslavie, de nombreux hommes politiques et députés français ont défendu des positions politiques plus réfléchies, moins

Alors même que l'ex-vice-Premier ministre de la Serbie, dans le gouvernement de Zoran Djindjic (2002-2004), Cedomir Jovanovic, dans son plaidoyer pour l'indépendance du Kosovo, développé dans le quotidien *Danas* de Belgrade (20 juin 2005), rappelle la lucidité des analyses politiques des sociaux-démocrates serbes au début du XXe siècle⁷. A ses yeux, la Serbie a épuisé son mandat de domination sur le Kosovo, d'autant plus que celui-ci a mal commencé et qu'il s'est terminé encore plus mal : par des crimes massifs commis à l'encontre des populations civiles. L'indépendance du Kosovo, pour Jovanovic, est une solution juste non seulement parce qu'elle prend en compte les aspirations politiques des Albanais mais aussi parce qu'elle permettrait à la Serbie de se tourner vers la démocratisation de son propre système politique et de se concentrer sur son propre développement économique.

La position du gouvernement actuel serbe qui rejette l'option de l'indépendance ne marque pas seulement la continuité du nationalisme radical à l'égard du Kosovo, mais elle est aussi le résultat du travail d'encouragement apporté par certains cercles politiques de l'UE, dont celui de la France, qui estiment naturelle la domination de la Serbie sur le Kosovo. Ces cercles politiques affirment que l'indépendance de Kosovo pourrait déstabiliser les Balkans, en oubliant que c'est justement la domination de la Serbie sur le Kosovo qui a été l'une des sources les plus dangereuses de l'instabilité de la Yougoslavie et des Balkans, durant tout le XXe siècle. En soutenant la domination de la Serbie sur le Kosovo (au nom d'intérêts géopolitiques flous ou du principe de

dogmatiques, qui prenaient en compte les événements et les réalités politiques nouvelles, en particulier le fait que la principale responsabilité dans le déclenchement des guerres en ex-Yougoslavie revient au régime serbe.

Le contraste est encore plus grand entre la position d'une partie de la diplomatie française, qui donne la primauté aux intérêts de la Serbie dans les conflits et litiges, et celle développée par de nombreux intellectuels français, de nombreuses associations de la société civile et les médias. On n'a pas eu l'occasion d'entendre une explication tant soit peu rationnelle, de la part de ces diplomates et experts, *en quoi* et *pourquoi* cette primauté des intérêts de la Serbie serait aujourd'hui, en particulier dans le contexte de la construction d'une nouvelle Europe, pertinente pour les intérêts nationaux de la France ?

⁷ On pourrait rappeler ici les analyses et les appréciations politiques de dirigeants de la social-démocratie serbe (Tucovic, Popovic, Jovanovic, etc.) du début du XXe siècle. Dans leurs écrits, ils qualifient l'entrée des troupes serbes au Kosovo, en 1912, à l'encontre de la volonté de la majorité de la population, albanaise, non seulement comme une agression mais encore comme une grave erreur, impliquant des conséquences néfastes pour l'ensemble des Balkans. A ce sujet, ils critiquent également, les grandes puissances (la Russie et la France) qui ont soutenu cette aventure. Il ne s'agit pas simplement d'une indignation morale de ces intellectuels et hommes politiques serbes envers une action injuste. A travers une analyse de la réalité politique, ces derniers décèlent les dangers d'une telle action pour les relations, à long terme, entre Albanais et Serbes. Dans la domination de la Serbie sur le Kosovo, qu'ils qualifient de « coloniale », ils voient la source de dangers pour la paix dans les Balkans. Ils constatent que la Serbie, en s'investissant dans la domination, perd toute possibilité de démocratisation et de développement. En effet, tout gouvernement serbe peut être tenté de manipuler cette question, chargée de puissance symbolique et passionnelle, pour se maintenir au pouvoir et pour effectuer des mobilisations qui affaiblissent la vie proprement politique.

l'intégrité territoriale de l'Etat Serbe), ils ne font que contribuer à approfondir le conflit, poussant la Serbie vers une nouvelle/ancienne impasse.

Cependant, il est clair que l'avenir européen de l'ensemble des Balkans occidentaux dépend largement de la décision politique relative au statut du Kosovo. Cette décision relève avant tout de la responsabilité de l'UE et des Etats-Unis, qui gèrent depuis des années le Kosovo. D'autant plus, que la classe politique serbe, tout en sachant qu'elle a peu de chances de restaurer sa domination sur le Kosovo, ne pourra pas assumer devant une opinion, longtemps intoxiquée par la mythologie kosovienne, l'initiative de la reconnaissance d'un Kosovo indépendant.

Si le compromis ne peut passer ni par la partition ni par le retour du Kosovo sous tutelle serbe, il pourrait plutôt être trouvé du côté des garanties internationales par rapport au statut de la minorité serbe au Kosovo. Il passera également par une aide économique à la Serbie ainsi que par le soutien à son intégration accélérée dans l'UE.

LE STATUT DE LA MINORITE SERBE

Parmi les conditions fondamentales pour la résolution du statut du Kosovo, la communauté internationale a inclus les garanties de sécurité pour la minorité serbe. Or, cette question semble avoir empêché l'avancement du processus, ce qui a aggravé les relations entre la minorité serbe et la majorité albanaise. D'un côté, la minorité serbe semble être l'obstacle majeur à l'indépendance, ce qui désespère les Albanais. De l'autre côté, les Serbes, appréhendant toute action qui pourrait être susceptible de légitimer la séparation du Kosovo et de la Serbie, refusent de se joindre au processus politique qui vise à s'accorder sur leur propre sécurité et position légale au sein des institutions politiques et juridiques du Kosovo, en pratiquant notamment un large boycott des élections parlementaires.

Toutefois, les tensions entre la majorité et les minorités devraient pouvoir être considérées différemment : non seulement en rapport avec la question de la souveraineté, mais aussi et surtout dans la perspective des droits de l'homme et des

libertés qui seront à garantir et à instaurer au Kosovo (dans le cadre, il va de soi, des standards européens et des autres conventions internationales).

Il est certain qu'il revient à la majorité du Kosovo d'assumer la plus grande part de la responsabilité concernant la création des conditions de vie normales et la garantie des droits des minorités. Sa disposition à prendre en charge cette responsabilité envers les droits de la plupart des minorités est attestée par les relations relativement bonnes qu'elle entretient avec les minorités non-serbes, qui jouent un rôle actif au sein des institutions politiques du pays. Les tensions ethniques actuelles entre la majorité albanaise et la population serbe sont essentiellement dues au souvenir encore vivace du rôle joué par cette minorité au cours des années 1990 et pendant la guerre, lorsque bon nombre de Serbes du Kosovo manifestèrent ouvertement leur soutien – voire s'engagèrent – en faveur du régime de Milosevic.

Cependant, étant relativement peu nombreuse et géographiquement dispersée, la minorité serbe ne risque pas, objectivement, de constituer à long terme un réel obstacle à la résolution du statut du Kosovo. Une fois émancipés de la tutelle et de l'influence de Belgrade, les Serbes du Kosovo ne constitueront plus, aux yeux des Kosovars, une menace pour leur intégrité territoriale ou la stabilité politique, même s'ils se voient garantir des droits politiques et nationaux élargis dans le cadre d'une décentralisation plus poussée du système politico-administratif. De leur côté, les Serbes devraient pouvoir trouver leur intérêt à faire avancer la construction d'un Kosovo libre et démocratique, en devenant, loyalement, ses citoyens à part entière. Voir dans le Kosovo le lieu propre du déploiement de leurs droits démocratiques leur permettrait ainsi de rejoindre le gouvernement et la société dans leurs efforts pour créer les espaces et les infrastructures nécessaires au retour massif de ceux qui sont partis pendant ou après la guerre, des Serbes, des Roms et des Albanais.

Mais la condition principale pour parvenir à un tournant dans les relations entre Serbes et Albanais du Kosovo est que la Serbie renonce définitivement à l'illusion qu'un jour le Kosovo retournera de nouveau sous sa tutelle. Il est nécessaire que la communauté internationale signifie clairement à l'adresse de la minorité serbe que tout retour du contrôle serbe sur le Kosovo est un espoir vain et que, par conséquent, leur avenir

individuel et collectif ne peut être assuré que dans le cadre des institutions politiques et sociales du Kosovo lui-même.

Hormis le respect des droits des minorités et les conditions de leur retour, l'autre obstacle majeur est la manipulation par Belgrade du nombre réel des Serbes du Kosovo qui, soit y résident actuellement, soit vivent ailleurs comme personnes déplacées. Les sources officielles serbes prétendent que plus de 200.000 Serbes ont quitté le Kosovo après l'intervention de l'OTAN, tandis qu'environ 150.000 y vivent actuellement. La population totale des Serbes du Kosovo serait ainsi de plus de 350.000 personnes. Ces chiffres sont largement exagérés. Les estimations serbes d'avant la guerre parlaient de 200 000 à 220 000 Serbes vivant au Kosovo, dont 150.000 étaient des résidents de longue date, tandis que le reste s'y était établi au cours des deux ou trois dernières décennies, participant aux migrations économiques normales dans la Yougoslavie fédérale de l'époque.

Le meilleur moyen d'éviter toute manipulation des pourcentages des minorités serait l'organisation, aussi vite que possible, d'un recensement de la population du Kosovo selon les standards internationaux et supervisé par des institutions neutres. Un recensement complet de la population des résidents, ainsi que des personnes déplacées qui se considèrent comme habitants du Kosovo, permettrait la création d'une précieuse banque de données, qui n'enregistrerait pas seulement l'appartenance ethnique ou autre des citoyens du Kosovo, mais dessinerait aussi un tableau plus réaliste de leurs propriétés et de leurs droits.

Ceci est une question d'intérêt immédiat, parmi les personnes déplacées, pour celles qui sont prêtes à rentrer au Kosovo. En ce sens, l'engagement de la MINUK et du gouvernement du Kosovo de poursuivre et d'intensifier le processus de retour d'un grand nombre de Serbes, de Roms et d'autres minorités nécessite un appui plus transparent et plus déterminé de l'ensemble de la société kosovare. Cependant, il ne faut pas s'attendre à un retour massif et immédiat de toutes les personnes déplacées. Pour les six mois ou l'année à venir, il serait encourageant si le nombre de personnes retournées atteignait environ cinq à dix mille, ce qui pourrait contribuer au changement du climat général et au rétablissement de la confiance entre la majorité et les minorités, pour pouvoir s'acheminer vers une compréhension et une coopération mutuelles et

durables. Par conséquent, le processus du retour ne cesserait pas avec l'indépendance du Kosovo, mais resterait plutôt une des obligations clés de tout accord sur l'indépendance, garantie et supervisée par la communauté internationale. Signe encourageant en ce sens, un nombre toujours plus élevé d'Albanais du Kosovo est favorable au retour des personnes déplacées (70% en juin 2005 ; – EWR nr. 10, PNUD/Riinvest⁹).

Il est urgent que le gouvernement du Kosovo, les partis politiques et les organisations de la société civile joignent leurs efforts visant à faire prendre conscience à la majorité albanaise de la nécessité de promouvoir les droits et les libertés des minorités, notamment celles de mouvement et de communication, ainsi que le droit de disposer de ses propriétés. Tout pousse à croire qu'après la résolution du statut du Kosovo, la majorité des citoyens sera disposée à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection, la sécurité et la liberté de parole et de mouvement pour les minorités, telles que garanties dans toute société démocratique.

L'héritage culturel et historique – tel que les monastères orthodoxes et les autres sites médiévaux – est un domaine qui, du fait de son importance symbolique, peut permettre de réaliser des progrès considérables y compris à travers des projets de court terme. La minorité serbe et l'Église orthodoxe se sentent profondément concernées par le statut et la sauvegarde du siège de Patriarcat de Peja, des monastères de Deçan et de Gračanica, ainsi que des autres sites culturels et historiques qui font partie du patrimoine culturel serbe mais aussi mondial. Il s'agit de convaincre les citoyens du Kosovo qu'il ne s'agit pas simplement des propriétés des Serbes et de l'Église orthodoxe, mais d'une partie de l'héritage et de la richesse culturelle du Kosovo. Ces sites représentent des ressources historiques, culturelles et touristiques qui ne doivent pas plus faire l'objet d'animosités, qu'être considérés comme étrangers ou dangereux pour l'État du Kosovo. L'Église orthodoxe d'Albanie pourrait apporter son aide dans ce domaine, ainsi que l'expérience de tolérance religieuse – entre musulmans, catholiques et orthodoxes – qui est celle de l'Albanie. Bien qu'il n'y ait pas de communauté albanaise orthodoxe au Kosovo, la tolérance et la coopération interreligieuses sont des traditions qui ne sont pas étrangères au Kosovo, comme le montre le cas des notables albanais musulmans qui

⁹ United Nations Development Programme, Human Development Report – Kosovo 2004. <http://www.Kosovo.undp.org/HDR/hdr.htm>.

s'érigèrent en garants et protecteurs des monastères orthodoxes pendant la domination ottomane.

Une offre généreuse concernant le statut des deux monastères de la vallée de Dukagjini – celui de Deçan et le siège du Patriarcat – incluse dans l'agenda des négociations serait propice au rétablissement de la confiance. Une telle offre pourrait prévoir leur mise sous une sorte d'administration spéciale de l'Église orthodoxe avec la collaboration de structures civiles et de garants internationaux, mais incluant aussi les autorités représentatives du Kosovo et les institutions locales.

Enfin, la légalisation et le libre fonctionnement d'une université publique en langue serbe, soit indépendante, soit dans le cadre de celle de Prishtina, ne devraient pas poser de problèmes pour le gouvernement et la majorité de la population du Kosovo. Les Albanais ont gardé assez vivace le souvenir de leur lutte pour ouvrir, légaliser et développer les universités en langue albanaise à Prishtina et à Tetovo (en Macédoine), pour pouvoir décentement s'opposer au droit des Serbes – et des autres communautés (Goranis, Bosniaques, Roms) qui parlent serbe ou d'autres langues similaires – d'avoir des écoles et universités publiques ou privées dans leur langue.

Il est cependant peu probable qu'un compromis valable puisse être obtenu en prenant en considération les exigences de lier le statut du Kosovo à une autonomie territoriale pour la minorité serbe. La situation au Kosovo ne se prête pas à une autonomie territoriale sur bases ethniques, vu le petit nombre des communautés serbes, dispersée entre une douzaine d'enclaves. Le modèle des Accords d'Ohrid en Macédoine semble, en revanche, plus approprié pour garantir le statut et les droits des Serbes du Kosovo. Au lieu de l'autonomie territoriale, qui risquerait de provoquer des tensions constantes, voire la partition ethnique du Kosovo, le modèle des Accords d'Ohrid serait plus à même de garantir aux Serbes l'acquisition de leurs droits dans le cadre du gouvernement local décentralisé. Les voies constitutionnelles leur permettraient de réguler et d'assurer la protection de leurs droits politiques, culturels, religieux et économiques en tant que minorité. De plus, un accord international pourrait désigner une mission de supervision et de contrôle, afin d'évaluer, dans les années à venir, les progrès dans l'instauration des droits des minorités, avec pouvoir de recommander des sanctions ou d'autres mesures envers le gouvernement du Kosovo en cas de non-respect. Cela offrirait une garantie supplémentaire à la minorité serbe, assurant leur avenir au Kosovo.

LE DEBUT DU DENOUEMENT

Après le décès du président du Kosovo Ibrahim Rugova, le 21 janvier 2006, le Groupe de Contact (qui réunit les représentants des Etats-Unis, de la Russie, de la Grande Bretagne, de la France et de l'Allemagne) dans sa réunion de Londres du 31 janvier 2006 a clarifié sa position envers le statut du Kosovo. Pour la première fois, cet organisme a souligné la nécessité pour Belgrade de « prendre en compte la volonté de la majorité de la population de Kosovo ». Les négociations entre les représentants politiques de la Serbie et du Kosovo se sont ouvertes le 20 février à Vienne. Il s'agit là d'un pas important vers la solution de ce problème complexe des Balkans.

Muhamedin Kullashi, ancien professeur de l'Université de Prishtina, est aujourd'hui maître de conférences à l'Université de Paris 8 où il enseigne plus particulièrement la philosophie contemporaine et la théorie politique. Ses recherches actuelles portent sur le problème du rapport entre les passions et la raison dans la philosophie politique moderne. Il s'intéresse également aux liens entre culture et politique dans les Balkans. Il a publié et participé à de nombreux ouvrages sur ces sujets, dont *Humanisme et haine. Les intellectuels et le nationalisme en ex-Yougoslavie*. L'Harmattan, Paris, 1998 ; *L'affrontement des identités*, Dukagjini, Prishtina, 2003 ; *Effacer l'Autre* (à paraître chez l'Harmattan), 2005.
Adresse électronique : mkullashi@free.fr